Affaire Depardieu : pour le JDD, « Complément d'enquête » a fait un bidonnage pur et simple

écrit par Jules Ferry | 17 octobre 2024





Article JDD : https://ow.ly/H7nc50TMkKt

« Le JDD a mis la main sur les procès-verbaux des trois protagonistes à l'origine du Complément d'enquête consacré à Gérard Depardieu, diffusé en décembre dernier. Témoignages imprécis, versions contradictoires… L'ensemble est accablant. La preuve de la manipulation est désormais irréfutable ».

A l'ère des écrans, il est devenu très facile de démolir les adversaires en truquant les apparences.

Les techniques ont beaucoup évolué depuis <u>Georges Méliès</u>, le pionnier du cinéma, cet illusionniste qui savait déjà comment escamoter ou faire apparaître des personnages à l'écran, comme par magie.

En 2024, on <u>arrive</u> même à présenter De Gaule prononçant ses discours en portugais. Donc superposer les paroles prononcées par Depardieu dans un autre contexte sur la scène de la fillette à cheval est un jeu d'enfant.



La scène « montrant » Gérard Depardieu et la jeune fille à cheval dans *Complément d'Enquête* avait fait couler beaucoup d'encre.

Or, le JDD parle maintenant de bidonnage journalistique pur et simple !



<u> Infos JM Morandini</u>

Selon une enquête publiée par le « Journal du Dimanche », il

n'y avait aucune caméra braquée sur Gérard Depardieu lors du tournage de la célèbre scène du haras qui avait choqué l'opinion publique et qui semblait montrer l'acteur tenant des propos obscènes semblant viser une petite fille alors qu'elle montait à cheval:

« Si jamais il galope, elle jouit. C'est bien ma fifille, continue. Tu vois, elle se gratte là », pouvait-on entendre de sa bouche, au moment où l'enfant apparaissait à l'écran, déambulant sur un poney.

L'aveu vient du monteur lui-même, Emmanuel Baert, qui a témoigné sous serment le 12 janvier dernier, lors de son audition par un lieutenant de police, à laquelle le JDD a eu accès. « La caméra n'était pas braquée sur lui à ce moment-là », a-t-il reconnu.

Le JDD a également pu consulter les PV de deux autres protagonistes impliqués dans les « fameux » rushs de l'émission. Le premier, Anthony Dufour, fondateur d'Hikari Productions, société en possession des images depuis 2018, est au cœur de l'affaire.

C'est cette société qui détenait les rushs initiaux après avoir accompagné Yann Moix en Corée du Nord pour son projet de film. C'est également Hikari qui a réalisé le montage du reportage diffusé par Complément d'enquête sur France 2.

Interrogé par l'officier de police pour savoir s'il avait visionné l'intégralité des rushs, il répond immédiatement par la négative, précisant qu'il ne s'était contenté que de « petits morceaux ». Il ajoute que le réalisateur, Damien Fleurette, a « sûrement » tout visionné.

Le journal du dimanche évoque un autre problème dans la déclaration d'Anthony Dufour quand il affirme :

« Bien sûr. Il s'adresse à la petite fille et sous-entend que faire du cheval est une activité de masturbation. La petite fille l'a entendu et s'est retournée. »

Le JDD précise alors : « Anthony Dufour sous-entend donc qu'une fillette coréenne d'une dizaine d'années aurait compris les propos (en français) de Depardieu ! »

Alors pour savoir, exactement ce qui a été filmé, il suffit en fait de regarder les rushs, mais ils auraient… disparu! « Je ne sais pas où ils sont », admet-il lors de son audition, précisant que les rushs peuvent parfois être détruits.

Pourtant, Damien Fleurette a validé le constat d'huissier présenté par France Télévisions en décembre dernier, en ajoutant de manière surprenante : « Cela ne s'est pas passé chez nous, cela s'est passé chez France Télévisions, je pense. »

En résumé, non seulement aucune caméra n'était braquée sur Depardieu lors de la séquence polémique, mais aucun des trois protagonistes du montage ne semble savoir ce qu'il est advenu des fameux rushs!

L'acteur a bien tenu ces propos, certes, mais en l'état, rien ne prouve qu'il visait la petite fille…

Ces révélations risquent de tout changer dans l'affaire Depardieu vs Complément d'enquête.

Cette émission d' »enquête » aura-t-elle seulement légitimité à continuer si l'on découvre que non seulement les images ont été manipulées, mais qu'en plus cette manipulation a volontairement été cachée par la production ?

Si bidonnage il y a eu, a-t-il été couvert par la hiérarchie de *France Télé* ?

Imaginons quand « ces journalistes » de Télépoubelle maîtriseront l'IA...

C'est évidemment scandaleux pour Depardieu. Mais ça l'est aussi pour les spectateurs, qui voient une star tomber de son piédestal par pure machination.